

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES DU PILIER LINGUISTIQUE ET DIALECTOLOGIE

En vigueur depuis la rentrée 2026-2027

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Le pilier Bachelor en linguistique et dialectologie offre une grande diversité d'enseignements, qui comportent des cours magistraux (c'est l'enseignant-e qui parle), des travaux pratiques (exercices en classes en petits groupes) et un voyage d'étude (séjour de quelques jours dans un village de Suisse romande en vue de réaliser en petits groupes une enquête de terrain auprès des derniers locuteurs patoisants). En s'y inscrivant, les étudiants et les étudiantes acquerront des compétences théoriques méthodologiques de base, compétences qui leur seront utiles tout au long de leur cursus universitaire et de leur future carrière.

Ce pilier de Bachelor s'articule autour de deux grands axes :

- Un premier axe concerne l'étude de l'histoire et la géographie du français, que ce soit sous l'angle de son évolution ou de ses caractéristiques internes (étude de différentes variétés historiques et géographiques du français à travers les productions textuelles et orales de différents genres).
- Un second axe est consacré à l'étude de la variation historique et géographiques des dialectes galloromans, parlers qui constituent les ancêtres et les cousins du français, que ce soit sous l'angle de leur évolution depuis le latin comme de leurs caractéristiques modernes.

Le focus est mis sur l'étude de la variation du français et des patois dans la société actuelle, et aborde notamment des questions liées à la place des phénomènes dits « périphériques » : régionalismes, parlers jeunes, nouveaux modes d'écriture (emojis, écriture inclusive, etc.).

Une formation telle que celle proposée par le pilier de bachelor en linguistique et dialectologie ouvre les portes des domaines professionnels qui touchent à la culture et à sa mise en valeur, mais aussi à tout ce qui concerne la conservation du patrimoine romand, matériel comme immatériel.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Linguistique et dialectologie peut être étudié sous les trois formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS.

Le **Module 1** vise à fournir aux étudiant-es les compétences de base en linguistique française. Il comporte des cours de linguistique historique et un cours de géolinguistique, le tout accompagnés de travaux pratiques.

Le **Module 2** constitue une introduction aux méthodes numériques en cours de développement dans le champ des études dialectales. Il comporte des cours d'introduction aux humanités numériques ou à d'initiation la cartographie, ainsi qu'un proséminaire de dialectologie. Un voyage d'étude de terrain est également proposé. En cas d'incapacité de l'étudiant-e à participer au voyage d'étude ou d'impossibilité à l'Institut des sciences du langage d'organiser un voyage, une alternative sera proposée sous la forme d'un dossier individuel. La participation au voyage d'étude n'est possible **que si le proséminaire est suivi au même semestre ou a déjà été suivi.**

Le Module 3 se compose de cours de renforcement en linguistique et en dialectologie : linguistique outillée, linguistique de terrain et séminaires en lien avec l'actualité des recherches conduites au Centre de dialectologie et d'étude du français régional.

Le Module 4 comprend un proséminaire en histoire du français, et d'un cours de spécialisation en dialectologie, consacré à la variation géographique du français et des travaux pratiques. En cas d'échec à un cours optionnel, il est possible d'en prendre un autre.

Le Module 5 se compose du latin fondamental pour les étudiant-e-s qui ont une maturité sans latin, et d'enseignements transversaux optionnels à choisir en accord avec la-le responsable de pilier pour les autres étudiant-e-s. Il est également possible de suivre des cours d'allemand ou d'anglais scientifique au Centre de langues. Les enseignements sont choisis selon le souhait de spécialisation de l'étudiant-e et doivent être validés par la-le responsable de pilier et pour un total général maximum de 6 crédits ECTS.

Le Module 6 comprend un ou plusieurs enseignements optionnels choisis par l'étudiant-e dans l'offre de la faculté et/ou d'autres universités (réseaux Triangle Azur ou BeNeFri).

Le Bloc 1 est dédié à la réalisation d'un mémoire de Bachelor qui se fait sur une thématique du choix de l'étudiant-e.

Mobilité

Les piliers secondaire et principal proposent des enseignements optionnels permettant aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier de fenêtres de mobilité offertes après le suivi du socle de base et de valider les enseignements en mobilité en lieu et place des enseignements figurant au plan d'études. Le pilier secondaire permet de valider des enseignements qui relèvent de la dialectologie ou de la littérature médiévale dans le module 3 et le module 4 jusqu'à 15 crédits. Le pilier principal permet de valider jusqu'à 21 crédits, répartis dans le module 3 module 4 et module 5.

STRUCTURE DES ÉTUDES

<i>Pilier minimal (30 ECTS)</i>	<i>Pilier secondaire (60 ECTS)</i>	<i>Pilier principal (90 ECTS)</i>	<i>ECTS</i>
Module 1 : Histoire et géographie du français	Module 1 : Histoire et géographie du français	Module 1 : Histoire et géographie du français	15
Module 2 : Méthodes en dialectologie	Module 2 : Méthodes en dialectologie	Module 2 : Méthodes en dialectologie	15
	Module 3 : Outils en linguistique et dialectologie françaises	Module 3 : Outils en linguistique et dialectologie françaises	15
	Module 4 : Langue et littérature médiévales	Module 4 : Langue et littérature médiévales	15
		Module 5 : Compétences transversales I	12
		Module 6 : Compétences transversales II	9
		Bloc 1 : Mémoire de Bachelor	9

Annexe au plan d'études

L'annexe au plan d'études détaille la liste des enseignements offerts pour chaque bloc/module durant l'année académique, en précisant notamment le semestre (automne/printemps), le nombre de périodes hebdomadaires, la modalité d'évaluation, ainsi que le nombre de crédits pour chaque enseignement. L'annexe est actualisée chaque année.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation, l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension

- Décrire les principales étapes de l'évolution de la langue française et des dialectes galloromans ;
- Identifier les différentes variations de la langue française et/ou des langues galloromanes ;
- Illustrer les différentes variations de la langue française et/ou des langues galloromanes ;
- Interpréter des textes simples de l'ancien et du moyen français.

2. Application des connaissances et de la compréhension

- Appliquer les connaissances acquises en langue française du Moyen Âge à des textes littéraires ;
- Mettre en œuvre différentes méthodes d'enquête linguistiques ;
- Appliquer les connaissances acquises en sociolinguistique et/ou dialectologie à un cas particulier ;
- Utiliser les dictionnaires de référence et les outils d'analyse de la discipline.

3. Capacité de former des jugements

- Justifier l'utilisation des différentes méthodes d'enquête linguistique ;
- Analyser une situation linguistique en termes de variation.

4. Savoir-faire en termes de communication

- Synthétiser à l'oral et à l'écrit différentes observations et points de vue théoriques sur une question donnée ;
- Présenter une analyse critique.

5. Capacités d'apprentissage en autonomie

- Synthétiser les informations importantes à retenir sur un sujet à partir d'une bibliographie donnée ;
- Construire un petit corpus de travail pour une analyse linguistique.